

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 54 (1918)
Heft: 49

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

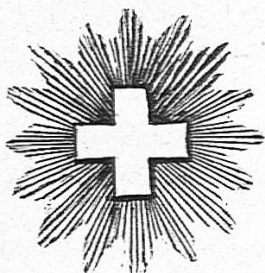
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIV^{me} ANNÉE

N^o 49
Série B



LAUSANNE

21 décembre 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Chronique neuchâteloise.* — *Chronique jurassienne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE. *Récitation.* — *Rédaction.* — *Lecture.* — *La leçon en plein air : arboriculture,* — *L'expérimentation scientifique à l'école primaire.* — *Sujets d'examens: Genève.* — *Bribes de géométrie.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *Lettre ouverte.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Pour nos orphelins. — La Rédaction de l'*Educateur* a reçu la lettre suivante :

Nyon, le 2 décembre 1918.

Monsieur Ernest Briod, Rédacteur en Chef de l'*Educateur*,

Lausanne.

Honoré et cher collègue,

La grippe sévit cruellement et ravage nos rangs. Cependant la plupart d'entre nous sont conservés aux leurs, qu'ils soutiennent, guident et choient, les soucis matériels ne diminuant en rien leur bonheur familial; d'ailleurs le ciel se découvre, le temps est à l'espérance. Tous nous pouvons faire un sacrifice en cette fin d'année : ne partagerons-nous pas les étrennes de nos enfants avec les orphelins de nos collègues victimes du devoir, à qui la mauvaise foi de louches personnages, d'utopistes, de déclassés et de pauvres gens, ont ouvert une tombe prématurée-

Ne serions-nous collègues que dans les jours d'allégresse! Non. Nos serremments de mains, nos protestations d'amitié, nos lettres de sympathie ne suffisent pas.

Il faut aux enfants de nos collègues, qui sont un peu à nous, davantage qu'une indemnité militaire parfois âprement disputée. Nos fonds de secours interviendront, oui bien, mais dans quelle mesure? L'Etat sera paternel peut-être. Ce n'est pas tout : ces orphelins ont besoin non pas tant de notre assistance que de notre bienveillance, leurs yeux innocents se dirigent instinctivement vers les amis de leurs chers papas qu'ils ne verront plus.

Nous savons d'ailleurs que nous n'avons pas besoin d'emporter les convictions, ni de frapper les imaginations. Les faits sont éloquents, la cause est sacrée. Haut les cœurs!

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissant, Monsieur, d'ouvrir dans vos colonnes une souscription en leur faveur sous la mention : « Don d'honneur pour nos orphelins ».

Veuillez croire, honoré et cher collègue, à nos sentiments les meilleurs,

MARCEL MONNEY.

La Rédaction de l'*Educateur* n'est pas autorisée à ouvrir de son chef une souscription dans ce journal. Pour une souscription romande, le Comité de la S. P. R. a seul ce pouvoir, et pour une souscription cantonale le Comité de section. Des renseignements complémentaires qui nous sont parvenus, il résulte que les initiateurs nyonnais, dont nous apprécions la généreuse pensée, songeaient uniquement à une souscription vaudoise. Nous avons donc transmis leur lettre au Comité de la S. P. V., en mettant à sa disposition, s'il le jugeait utile, la place réservée à la Chronique vaudoise pour la publication des appels et des listes de dons. Nous avons reçu en retour l'appel suivant :

Aux membres de la S. P. V.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

La mort décime nos rangs. Des familles — nombreuses hélas ! — sont plongées dans le deuil et pleurent un fils, une fille ; plusieurs ont perdu leur chef et soutien. Tous les affligés savent que notre sympathie leur est acquise. Mais cela ne suffit pas ; il faut que cette sympathie soit agissante.

Elle peut l'être d'une manière simple et cependant, combien utile ! Les petits orphelins, privés des caresses paternelles, ne vont pas subir d'autres privations. Oh ! nous connaissons la vaillance de nos épouses, leur dévouement et leur savoir-faire ; mais nous devons les aider.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre esprit de solidarité pour constituer un fonds en leur faveur, car notre Caisse de secours est impuissante à soulager toutes les infortunes. Déjà nos collègues de Nyon sont à l'œuvre et nous savons que nous pouvons compter sur vous tous.

En avant donc, chers Collègues !

LE COMITÉ S. P. V.

Plan d'exécution : 1. Chaque Section désigne l'un de ses membres — le 1^{er} délégué, par exemple, — qui organise la collecte dans son district. 2. Le collègue désigné voudra bien s'annoncer au Comité cantonal. 3. Les fonds recueillis et les listes de donateurs seront adressés à notre Caissier, M. Gindroz à Avenches. 4. Les résultats obtenus seront publiés dans l'*Educateur*. 5. Les 1^{ers} délégués et le Comité S. P. V. constitueront une Commission pour répartir les dons.

Dons d'honneur pour nos orphelins. — Première liste.

Nyon : Dr L. Goumaz, directeur, 10 fr. ; H. et M. Monney, 20 fr. : 3^{me} cl. g., cueillette des marrons, 10 fr. ; A. Perrottet, 4 fr. ; Henri Michot, 10 fr. ; A. Denogent, 5 fr. ; Mlle Fontolliet, 5 fr. ; Mlle S. Favre, 5 fr. ; Mlle Henriette Michot, 5 fr. ; Mme Soutter, 5 fr. ; Mlle Bovay, 5 fr. ; Mlles M. et A. Badel, 10 fr. ; M. Ch. Collins, 10 fr. ; A. Bersier, 5 fr. ; L. Coulon, Duillier, 5 fr.

Société pédagogique vaudoise, 100 fr. ; Gérants et rédacteurs de l'*Educateur*, 20 fr. — Total : 234 francs.

*** † **Clémence Rosset**, née Ducret, vient de mourir à Gilly, où elle s'était fixée au printemps dernier, au moment de son mariage. Brevetée en 1912, elle avait été nommée à Burtigny, où par ses qualités pédagogiques, sa bonté, sa droiture, elle avait gagné le cœur de ses élèves et l'estime de la population. C'est ce que M. le pasteur Subilia, au nom des autorités de Burtigny a éloquemment rappelé sur sa tombe, après un culte de M. Peter, pasteur de la paroisse.

M. Ed. Zwahlen, instituteur à Gilly, a dit les regrets du Corps enseignant, qui gardera un souvenir ému de celle qui fut une excellente collègue et un membre fidèle de la S. P. V. A. R.

*** † **William Miauton**. — La mort de William Miauton, instituteur à la classe primaire supérieure d'Oron-la-Ville, victime de la grippe contractée au service du pays, aura douloureusement ému tous ceux qui l'ont connu ; cette émotion sera également ressentie par tous ceux, et ils sont nombreux, qui tremblent d'indignation devant les menées insensées d'une poignée d'inconscients et de criminels.

Parti bravement le 11 novembre au soir à l'appel de la Patrie menacée, il a comme tant d'autres, hélas ! payé de sa vie son dévouement au pays, et comme tant d'autres aussi, il n'est revenu que dans un cercueil. Honneur et fidélité ! s'écriera-t-on. William Miauton perpétue dignement la tradition de nos ancêtres.

C'est à l'hôpital de Bienne, où il avait été transporté d'urgence les premiers jours de la mobilisation, qu'il est mort, d'une mort paisible et courageuse, entouré de sa femme et de ses proches parents, en prononçant ces mots : « En haut, en haut ! ».

Aussi ses obsèques ont-elles attiré une affluence considérable de parents, d'amis, de connaissances, et pris le caractère d'un deuil public. Le dimanche 24 novembre, à 2 heures, l'église d'Oron est complètement remplie. M. le pasteur Borle, dans une prédication élevée et émue rappelle les circonstances douloureuses qui nous réunissent ; il dit ce qu'a été William Miauton, un homme dans la belle acception du mot, et la perte que font en lui l'Eglise et la société. Il apporte la sympathie de l'assistance à la famille éplorée, et particulièrement, à l'épouse, absente, atteinte par l'épidémie. M. E. Martinet, pharmacien, président de la Commission scolaire et municipal, parle avec une émotion visible au nom des autorités communales et fait un témoignage éloquent à la mémoire de William Miauton, excellent instituteur, d'une patience et d'une modestie sans bornes, adoré de ses élèves. Il parle encore du citoyen éclairé, appelé aux fonctions de secrétaire communal et dont l'activité laisse une trace bénie. Puis M. Schwar, instituteur, se fait l'interprète de la S. P. V. et dit toute l'estime qui entourait William Miauton parmi ses collègues, l'exemple laborieux et bienfaisant qu'il n'a cessé de montrer dans la section d'Oron et la cordialité de ses rapports avec tous.

Après une prière de clôture, le convoi funèbre se forme. Le corbillard et le cercueil disparaissent sous les nombreuses couronnes. Un groupe de soldats en armes précède le cortège qui arrive bientôt au cimetière. Bien des larmes coulent lorsqu'apparaît le cercueil recouvert du drapeau fédéral et surmonté du képi et de la baïonnette du défunt. Le capitaine Lavanchy du bataillon 6 parle encore au

nom de l'armée. Les salves d'honneur sont tirées. M. le pasteur Mounoud termine la cérémonie par une prière, puis tous se dispersent. P. V.

Originaire d'Oleyres, né en 1887, William Miauton suivit les écoles primaires de cette localité, puis entra à l'école normale où il se fit de suite remarquer par ses capacités remarquables. Breveté en 1907, il fut nommé à Fontaines ; tout en faisant ses classes, il continuait à travailler à ses études. En 1911, il passa avec succès l'examen pour l'obtention du brevet supérieur. L'automne de la même année, il fut appelé à Oron pour remplacer M. J. Magnenat, nommé à Renens.

*** **Ceux qu'on fête.** — Un paysan, municipal dans son village, disait : « Un bon régent, c'est une bénédiction pour une commune ».

Les autorités de Bursins pensent sans doute de même, car elles ont fêté l'autre jour les 30 ans de service dans ce village de notre collègue M. Félix Ansermoz ; (remarquez que *Félix* veut dire *heureux*). Et elles ont voulu associer à la fête l'institutrice de la II^e classe, Mlle Bertha Hermann qui a accompli sa 20^e année d'enseignement. Dans la salle d'école toute fleurie, de bonnes paroles furent échangées et de beaux cadeaux remis à celui et celle qui ont su s'attirer l'estime et la reconnaissance de toute une population.

Nous présentons nos félicitations aux autorités et au corps enseignant de Bursins. A. R.

*** **Un bel exemple.** — C'est celui donné par les autorités d'Aubonne. Après quelques mois d'enseignement dans cette localité, notre jeune collègue A. L. tombe gravement malade. Les autorités d'Aubonne remplissent à son égard leur devoir légal en lui payant son traitement entier pendant six mois de maladie. Mais la guérison étant longue à venir, elles décident de lui accorder une mensualité de 80 francs pour fin 1918, avec espoir de la voir encore se continuer durant quelques mois de 1919.

M. P. Dubois, professeur, directeur du collège d'Aubonne, s'est aussi intéressé à notre collègue et a plaidé sa cause devant les autorités.

Un chaud merci à ces cœurs généreux.

G. Y.

*** **Une belle carrière.** — Le 31 octobre dernier, un des doyens (si ce n'est le doyen) du corps enseignant vaudois, M. Henri Savary, a pris sa retraite après 51 ans consacrés à l'éducation de la jeunesse.

Notre collègue a été breveté en 1868, mais il avait déjà enseigné environ une année à Villars-Epenay, près d'Yvonand. Il fut nommé ensuite à Sassel, où, durant un demi-siècle, il a déployé une activité extraordinaire et bienfaisante. Grâce à sa robuste santé, il n'a jamais eu de remplaçant, même un seul jour.

Le collègue qui nous quitte fut un travailleur acharné. En dehors de ses fonctions pédagogiques, au milieu d'une classe qui a compté parfois plus de 60 têtes plus ou moins récalcitrantes, il s'occupait avec beaucoup de zèle d'une pépinière forestière qu'il créa en 1872, pépinière qui lui valut, à plusieurs reprises, le premier diplôme de la Société vaudoise des forestiers et qui a permis de repeupler au mieux les forêts communales de Sassel. Chef d'une importante exploitation agricole, il trouvait encore le temps d'être moniteur des écoles du dimanche de son village.

M. Savary a élevé une nombreuse famille et il a encore la joie de compter sept enfants, 3 filles et 4 fils, dont un dans l'enseignement.

Tant de bons et dévoués services ont acquis à notre collègue la reconnaissance et l'affection de toute la population de Sassel, qui a tenu à fêter ses 30^{me} et 50^{me} anniversaires. A ces occasions, de magnifiques souvenirs lui ont été offerts par ses élèves et par les autorités communales et cantonales.

M. Savary était un collègue des plus aimables et des plus dévoués, toujours prêt à rendre service. Il manquait rarement une de nos conférences, et ni la distance ni le mauvais temps ne l'arrêtaient.

Une carrière si longue, une vie si bien remplie, un tel exemple de dévouement méritaient de ne pas passer inaperçus; c'est pourquoi nous avons tenu à en nantir l'*Educateur*.

Puisse M. Savary jouir longtemps encore d'un repos bien mérité, entouré de l'affection de ses enfants et de l'estime de la population au milieu de laquelle il a déployé tant d'activité.

Cher collègue et ami, nos vœux les meilleurs et notre considération vous accompagnent dans votre retraite!

Un Collègue.

CHRONIQUE GENEVOISE

U. I. P. G. Section des dames. — Bonnes vacances à toutes!

Ainsi prenions-nous congé de nos collègues à l'issue de notre séance de juin.

Et ces vacances ont été longues, bien trop longues si nous considérons la cause de leur prolongation : la grippe, cette semeuse d'angoisses et de larmes.

Enfin le 27 novembre nous nous réunissons de nouveau. Nous avons malheureusement à déplorer la perte de Mme Grivet-Humbert, collègue aimable et dévouée, emportée par l'épidémie.

Après la partie administrative, nous écoutons avec plaisir Mlle Dietrich, une des nôtres, ayant fourni sa carrière en Amérique. Mlle Dietrich nous donne d'intéressants renseignements sur l'organisation des écoles de New-York, sur le self-government, les restaurants scolaires, les conditions de retraite des fonctionnaires, etc.

Elle nous captive surtout en nous contant de quelle manière les institutrices américaines ont obtenu un traitement égal à celui de leurs collègues masculins.

Nous admirons ces femmes qui ont dû déployer toute leur volonté, toute leur énergie pour obtenir ce qui, pourtant, n'est que justice élémentaire. En effet, instituteurs et institutrices font des études équivalentes, fournissent le même travail et assument la même responsabilité.

Nous apprenons aussi que les Français demandent un traitement égal pour les éducateurs des deux sexes ; nous nous en réjouissons.

Maintenant que tous les peuples, tous les individus aspirent à plus de bonté, plus de solidarité, plus de justice, nous osons espérer, nous institutrices, que le temps n'est plus éloigné, où ce principe : « A travail égal, salaire égal », trouvera sa complète application.

B. B.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

† **Louisa Egger.** — Le 25 octobre écoulé un modeste convoi conduisait à sa dernière demeure, une institutrice qui sera bien regrettée à Travers, Mlle *Louisa Egger*, morte après une longue maladie.

Née à Travers en 1862, elle y passa sa vie tout entière; d'abord nommée institutrice au Sapelet, sur la montagne Nord, elle descendit au village en 1881 et fut placée jusqu'à sa mort à la tête d'une classe mixte.

Durant 37 années elle dirigea sa classe avec une conscience et un dévouement remarquables. Mlle Egger savait se faire aimer de ses petits élèves; elle était pour eux une vraie mère, attentive à tout ce qui pouvait les intéresser et leur être utile. Aussi, quand la maladie l'obligea à cesser son enseignement, ce fut un vrai chagrin pour ces jeunes enfants qui attendaient avec impatience le moment de revoir leur chère maîtresse.

Enseigner était la vie de cette institutrice laborieuse, qui donnait tout son cœur à sa belle tâche. Quand nous eûmes l'occasion de la voir, déjà bien malade, elle n'exprima qu'un regret, celui de ne pouvoir reprendre sa tâche aussi vite qu'elle l'aurait désiré.

Reprendre sa tâche, revoir ses chers élèves, c'était son ardent désir, la pensée qui l'obsédait. Hélas! son beau rêve s'est évanoui; quand, à la rentrée des classes, elle vit que ses forces l'abandonnaient, que sa santé était de plus en plus altérée, elle perdit courage et la mort vint la délivrer de ses souffrances.

Dors en paix, fidèle et vaillante ouvrière de l'école; ton souvenir béni restera dans le cœur de tous ceux qui t'ont connue et aimée ici-bas.

(*Bulletin du Département de l'Instruction publique.*)

LÉON LATOUR.

Communiqué par H. L. G.

*** **Maison de repos et de convalescence pour personnes du sexe féminin.** — Les journaux viennent d'annoncer l'ouverture à Constantine, dans le Vully vaudois, d'une maison romande pour convalescentes. Nous pensons rendre service à nos collègues en leur fournissant quelques renseignements à ce sujet. Grâce à la générosité de M. Eug. Nicole qui a légué à la Société Suisse d'Utilité publique, outre son château de Constantine, un certain capital, un comité romand a pu organiser dans cet immeuble l'établissement ci-dessus indiqué.

Le prix de pension, fixé actuellement à 3 fr. par jour, pourra être abaissé dès que les circonstances le permettront. Les personnes fatiguées ou relevant de maladie seront admises à l'Asile selon déclaration médicale et pour une durée de deux mois au maximum.

Le soussigné se fera un plaisir de donner des renseignements plus précis à toutes les personnes qui voudront bien s'adresser à lui dans ce but.

M. MONTANDON, inst., Neuchâtel.

Secrétaire du Comité directeur de Constantine.

Communiqué par H. L. G.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Votation du 1^{er} décembre. — La loi sur les indemnités de vie chère a été adoptée, le 1^{er} décembre, par 36 020 voix contre 14 561 rejetants. Tous les districts du Jura bernois ont adopté le projet qui a été rejeté par Frutigen, Gesenay, Signau et le Bas-Simmental. La nouvelle loi consacre deux principes : 1^o à travail égal, salaire égal ; 2^o à chacun selon ses besoins.

Le traitement de l'institutrice varie de 2900 à 3300 fr. selon les années de service; celui de l'instituteur célibataire, de 3000 à 3400 fr., dans les mêmes conditions. L'instituteur marié reçoit des suppléments de 300 fr. s'il tient ménage en propre et de 150 fr. par enfant au-dessous de dix-huit ans. Il s'agit là de traitements minima qui, en réalité, atteignent 5000 fr. et plus dans les grandes localités comme Bienne, Porrentruy, Delémont, Montier.

H. GOBAT.

*** † **Guillaume-Henri Duvoisin.** — C'est après neuf mois de longues souffrances vaillamment supportées que le directeur de l'Ecole normale de Delémont, Guillaume-Henri Duvoisin, a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses chères élèves. Il s'est éteint doucement le 1^{er} décembre, au matin, ayant regardé en face la sombre faucheuse qui faisait tant de victimes autour de lui.

Henri Duvoisin, né à Orbe, en 1850, est un ancien élève de l'Ecole industrielle du Locle. Il fut l'un des premiers élèves de Jules Paroz quand celui-ci ouvrit, en 1866, l'Ecole normale de Grandchamp. En 1868, il obtient à Neuchâtel un brevet primaire du premier degré, et va à Genève où il enseigne, aux Pâquis, dans le pensionnat Diederichs, repris à cette époque, par M. Wisard, qui auparavant avait dirigé une maison d'éducation à Neuveville.

En novembre 1872, Duvoisin fut nommé professeur de mathématiques au progymnase de Delémont; il prit la direction de cet établissement deux ans plus tard. A la mort de Robert Schaffter, en 1887, la Direction de l'instruction publique lui confia les fonctions de directeur de l'Ecole normale des institutrices de Delémont, où il enseigna la pédagogie, les mathématiques, la langue française.

Duvoisin a fait partie d'un grand nombre de commissions d'Etat chargées de l'organisation et de la surveillance de l'enseignement public. Il s'est largement dépensé dans le ménage communal où ses avis étaient écoutés. Il a été président de la Société pédagogique jurassienne et, pendant de longues périodes, a représenté le Jura bernois dans le Comité central de la Romande.

Les qualités de Duvoisin comme éducateur peuvent se caractériser par l'ordre, la clarté, la simplicité, la bonne foi, l'amour et le dévouement. L'Ecole normale de Delémont a été un modèle d'ordre, donnant l'impression d'une maison bien tenue comme doit l'être la plus petite école de village.

Sur sa tombe, les élèves de l'Ecole normale ont chanté un chœur de circonstance. M. le Dr Sautebin, au nom des collègues et des élèves du défunt, M. Virgile Chavanne, de Porrentruy, au nom de la Direction de l'instruction publique et de la Commission des écoles normales dont il est président, M. A. Junker, directeur du progymnase, ont rendu hommage au travail, aux grandes qualités de cœur du cher défunt. Nous ne pouvons mieux terminer cette

notice qu'en citant l'appréciation si juste de M. le directeur Junker quand il a dit :

« Que l'on considère en Duvoisin le simple citoyen ou le fonctionnaire, le professeur ou l'administrateur, on est frappé tout d'abord par une réunion peu commune de hautes qualités intellectuelles et morales, de vertus domestiques et civiques qui ont fait de lui l'idéal de l'homme public et de l'homme privé et le vrai modèle à suivre pour ceux qui, comme il l'avait lui-même, ont la noble ambition de consacrer leur vie à l'éducation de la jeunesse et au bien de leurs semblables. »
H. GOBAT.

*** † **Fritz Reutter.** — Dans la nuit du 8 au 9 décembre, l'Ecole cantonale de Porrentruy a perdu un maître distingué, Fritz Reutter, qui enseignait l'allemand et l'anglais dans les classes supérieures.

C'était un érudit qui savait captiver ses élèves. Il n'était âgé que de 51 ans.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach pour tous, 1919. Edition J.-H. Jeheber, Genève.

Outre les renseignements usuels d'un almanach, celui-ci renferme une matière littéraire intéressante ; à signaler l'importante nouvelle « Les cloches de Salvan », par Ch. Du Bois Melly, et des extraits typiques des livres de Marden, qu'édite également la maison Jeheber. Le tout est agréablement illustré.

Calendrier Franck Thomas pour 1919. Edition J. H. Jeheber, Genève.

Il s'agit ici d'un calendrier à effeuiller bien connu en Suisse romande. Chaque feuillet renferme, outre un texte biblique accompagné parfois d'une pensée laïque, une courte méditation en rapport avec le texte.

Les Harmonies du bien, par O. S. Marden, trad. de l'anglais par S. Maerky-Richard. 1 vol. de 297 pages, broché 5 fr., relié 6 fr. 50. Jeheber, éditeur, Genève.

C'est le dernier livre de Marden. Disons tout de suite qu'il diffère peu, trop peu, de ses devanciers. Au fond, Marden écrit une *Education de la Volonté*, mais au lieu de la condenser, de l'ordonner rigoureusement, d'en supprimer toute redite et tout détail superflu — comme a fait Jules Payot — le moraliste américain délaye son œuvre en un grand nombre de volumes, en appuyant tantôt sur un point, tantôt sur un autre, se répète avec une inlassable insistance, multiplie et entasse les hors-d'œuvre. Je ne veux pas renier aujourd'hui M. Marden, que j'ai été un des premiers chez nous à applaudir, mais je ne puis m'empêcher de trouver qu'à exploiter trop certains « filons », on court le risque de les épuiser. Il est évident que cette remarque n'enlève rien à la valeur de son nouveau livre envisagé isolément.

ALB. C.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

A mes chers parents.

Dans son nid, sous le toit, la petite hirondelle,
Pour fêter et bénir ceux qui s'occupent d'elle,
N'a rien que son gazouillement ;
Mais pour sa mère, il est toujours charmant.
Moi, je suis comme l'hirondelle
Et je ne sais qu'un compliment,
Un compliment bien court, toujours le même,
Et le voici : Chers parents, je vous aime.

X...

RÉDACTION

Noël.

Il n'y a pas longtemps encore, je croyais au bonhomme Noël. Comme tous les enfants de mon âge, j'étais persuadé que la nuit de Noël, un bon vieillard à barbe blanche, une hotte pleine de jouets au dos, venait remplir les souliers des petits écoliers appliqués et sages. Aussi chaque veille de Noël, lorsque la bûche énorme flambait au foyer, je ne manquais pas, avant de me coucher, de placer sous la cheminée de la chambre mes deux petits souliers soigneusement cirés.

La nuit je rêvais de polichinelles pailletés d'or, de soldats de plomb et, au matin, à la fine pointe du jour, je courais à la cheminée. Rarement mon espoir était trompé, et le bonhomme Noël m'apportait chaque année le jouet dont j'avais grande envie. Mais, une fois, maman eut l'imprudence de remplir les souliers avant que je fusse complètement endormi. Bonhomme Noël, c'était maman, ma bonne maman, toujours empressée à satisfaire mes désirs !

Je ne crois plus, depuis ce jour-là, au bonhomme Noël : mais j'aime encore à me rappeler l'heureux temps où, lorsque je n'étais point sage, on me menaçait des « verges de Noël ».

LECTURE

Le respect du blé.

Je vais te raconter encore l'histoire du blé.

Un soir, j'ai fait entrer les hommes de ma section dans une grange où ils devaient cantonner, il y avait beaucoup de paille entassée jusqu'aux poutres du toit.

Je leur dis : « Vous serez très bien. Étendez à terre une bonne couche de paille et couchez-vous. »

Mais je voyais les hommes hésitants, qui passaient lentement la main sur cette paille.

— Elle n'est pas battue, dit l'un d'eux.

— C'est dommage. C'est du beau blé, dit un autre.

— Oui, c'est du beau blé, répéta un troisième.

Ils m'expliquèrent que, s'ils tiraient sur cette paille et couchaient dessus, le blé serait perdu, tandis que ces épis ainsi amoncelés se conserveraient pendant très longtemps.

Je répondis un peu impatienté, à mes vieux paysans limousins, je leur répondis qu'étant donnés les malheurs de la Belgique, quelques épis de plus ou de moins n'entraient pas en ligne de compte ; que, d'ailleurs, la grange serait probablement incendiée, un jour prochain ; que l'important, pour eux, c'était de se coucher, d'avoir chaud dans la paille et d'être à l'abri des courants d'air.

Je les quittai, là-dessus ; je passai la nuit je ne sais où, je crois que je sommeillai quelques heures sur une chaise, auprès d'un de ces poêles de fonte, en forme d'urne, où l'on fait la cuisine, qu'on trouve dans toutes les maisons flamandes,

Je revins à l'aube et je vis mes hommes étendus à terre, sans paille, entre les deux grandes portes mal jointes de la grange.

Tandis qu'ils s'équipaient lourdement, je leur demandai encore :

— Pourquoi n'avez-vous pas pris cette paille ?

Ils me répondirent comme la veille :

— Elle n'est pas battue...

— C'est du beau blé...

Et nous partîmes.

LOUIS CODET.

NOTE. — La lecture de ce charmant morceau, que nous avons tiré du *Genevois*, fournira le thème d'une belle leçon de morale. Louis Codet, officier français, l'écrivit en novembre 1914, à l'hôpital du Havre, où il soignait ses blessures.

LA LEÇON EN PLEIN AIR¹.

Degré moyen ; élèves de 9 à 11 ans.

Arboriculture.

☞ Mardi matin, jour de la leçon de couture. J'ai les garçons des deux classes parallèles. On frappe à la porte. Le père d'Alfred M. est là.

— Madame, je suis en train de transformer une vigne en verger. Voulez-vous venir avec vos garçons assister à la plantation de quelques arbres ?

Je dis oui, mais sans enthousiasme. Mes connaissances en arboriculture se réduisent à zéro et je ne saurais où dénicher un bouquin pouvant me donner quelques notions à ce sujet. Et pourtant, il faut aller. Par ce clair matin de novembre, mes gamins sont ravis de l'aventure. Moi, beaucoup moins.

Voici la vigne au pied du mont. Les jeunes arbres sont en pépinière. De distance en distance des creux sont préparés. Au bout du champ, un homme, un ouvrier, je suppose, travaille. J'essaie quelques mots. M. M. me regarde avec un malin sourire. Décidément je n'intéresserai ni lui, ni mes élèves aujourd'hui. Alors l'ouvrier s'avance... et ce fut une leçon merveilleuse, la plus belle leçon de l'année.

En un clin d'œil les enfants sont groupés autour de lui et pendant une demi-

¹ Voir *Educateur* n° 47, page 606.

heure, sans une distraction, sans un rappel à l'ordre, tous passionnément écoutent, questionnent, répondent, agissent. J'en suis même un peu humiliée. Dans toute ma carrière d'institutrice, jamais je n'obtins succès pareil.

Notre *professeur* explique d'abord pourquoi les arbres sont laissés en pépinière. Il y a là des poiriers, des pommiers, des pruniers. Il arrache un prunier et en fait nommer les diverses parties : racines, radicelles, collet, tige, branches, etc. Pour un examen, c'en fut un, et mes gamins, qui ne s'en doutaient pas, répondirent à qui mieux mieux. Le maître prit ensuite un sécateur et émonda les radicelles afin, dit-il, qu'elles poussent plus vigoureusement.

On amène alors au milieu du groupe une brouette au quart remplie de bouse de vache. Marius, René, Louis, Henri y jettent des pelletées de terre. Marcel et Robert y versent l'eau de deux arrosoirs. Arthur et Freddy brassent le mélange avec une telle ardeur qu'ils nous éclaboussent sans pitié.

Maintenant, silence. Charles prend le prunier et le plonge jusqu'au collet dans la bouillie : celle-ci sert d'onguent pour les blessures des racines et de nourriture pour le jeune arbre jusqu'au moment où il sera suffisamment enraciné. On coupe cette nourriture trop forte avec de l'eau, comme on coupe le lait qu'on donne aux bébés.

— Mon papa, dit Philippe, ne fait pas tant de manières, alors souvent ses arbres... périssent.

— Et que dit-il ?

— Oh bien ! il dit que le pépiniériste lui a vendu de *crouïes* arbres.

— Hum !

Le *professeur* sourit.

Maintenant, c'est le moment le plus intéressant. On évalue la profondeur d'un creux : 40 cm. dans une vigne ; dans un pré, il faudrait le double. René jette au fond quelques pelletées de terre. Philippe place l'arbre au milieu et, très digne, s'applique à le tenir bien droit. Quatre élèves, munis de pelles remplissent le creux. Louis et Frédéric puisent à pleines mains de l'engrais dans un seau et le répandent au fur et à mesure du remplissage. L'engrais ne doit pas toucher l'arbre qu'il brûlerait. Le collet ne doit pas être enterré. Ensuite avec les pieds, ou les mains, quelques-uns tassent la terre. Le premier prunier est planté.

Une seconde équipe plante un pommier ; une troisième va passer à un poirier. Onze heures sonnent : « Déjà ! » crient en chœur nos ouvriers. Il faut partir. Les enfants, spontanément, entourent le *professeur* :

— Dites, M'sieu, est-ce qu'on pourra revenir ?

A mon tour, je m'approche et remercie. Je m'attire alors cette remarque :

— Madame, je voulais faire une expérience. Je donne les leçons aux grands garçons pour la pépinière scolaire. Or, je n'obtiens pas d'eux un intérêt et une attention pareils à ceux de ces petits. Je me demande s'il n'y aurait pas tout profit à commencer ces leçons avec de plus jeunes élèves.

Je soumetts cette idée à ceux de mes collègues que cette question intéresse.

L. CANTOVA-CHAUSSON.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 27. Le chauffage central à eau chaude ou thermo-siphon.

L'eau chaude est moins dense que l'eau froide (max. dens. de l'eau + 4° C). C'est sur ce principe qu'est basé le chauffage à eau chaude.

Pour le démontrer, procurez-vous un *tube à essai* de laboratoire de chimie (coût 10 à 20 cent.). A défaut mettez un bouchon à l'un des bouts d'un tube de lampe à pétrole, de manière à ce qu'il tienne l'eau. Dans ce cas, prenez une petite casserole ou une marmite de « ménage de fillette ». Une lampe à alcool ou, à défaut, une bougie servira de foyer. Remplissez d'eau froide le tube de lampe (ou le tube à essai) ; plongez-en l'extrémité que vous maintenez dans la petite casserole, à moitié remplie d'eau. Faites chauffer la casserole. (Le tube à essai peut être chauffé directement sur la flamme). Avant que l'eau soit chaude mettez dans le tube plein d'eau un peu de sciure de bois. Bientôt l'eau s'échauffera et vos élèves verront descendre les grains de sciure de la surface au fond puis remonter. Deux courants, ascendant d'eau chaude et descendant d'eau froide, entraînent la sciure qui montre ainsi admirablement le principe du thermo-siphon.

Dr PAUL JOMINI.

ÉCOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1918. (Suite.)

GÉOMÉTRIE. (Garçons.)

1^{re} année. — 1. Quel est le volume d'un cône de 0,66 m. de hauteur et dont le contour de la base est de 1,10 m. ?

2. Un jardin rectangulaire est long de 65 m. et large de 45 m. On établit tout autour une allée de 0,80 m. de largeur, puis on partage le reste en 4 rectangles égaux par 2 allées larges de 1 m. et perpendiculaires entre elles. Quelle surface reste-t-il à cultiver ?

2^{me} année. — Quelle est la surface d'un triangle équilatéral de 18 m. de pourtour ?

2. Quel est le volume d'une pyramide tronquée de 2,70 de hauteur ? Les bases sont des carrés de 5 m. et de 3 m. de côté.

HISTOIRE.

Dites ce que vous savez :

a) de Charlemagne ; — b) de Louis XIV ; — c) de l'Acte de Médiation.

INSTRUCTION CIVIQUE. (Garçons.)

Quels sont les droits de l'homme et du citoyen ?

GÉOGRAPHIE.

Décrivez sommairement le cours du Rhône, de sa source à son embouchure. — Principaux affluents. — Villes situées sur ses bords. — Contrées qu'il arrose. Leurs productions agricoles.

(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des écoles.)

BRIBES DE GÉOMÉTRIE

Polyèdres réguliers. (Fin ¹.)

Troisième leçon. (Pour le degré supérieur.) — Par convention, l'angle droit vaut 90° . La somme des trois angles du triangle équilatéral est donc égale à trois fois les $\frac{2}{3}$ de 90° , soit 180° .

En traçant une diagonale de carré, on voit aussi que les trois angles d'un triangle rectangle isocèle valent ensemble la moitié de 4 droits, ou 180° .

C'est une vérité générale : *La somme des trois angles de tout triangle est égale à 180° .*

De cette vérité on passe très facilement à la suivante : *La somme des angles de tout polygone convexe est égale à autant de fois 180° que le polygone a de côtés moins deux.* Ils ont de considérer l'une ou l'autre des deux figures ci-contre.

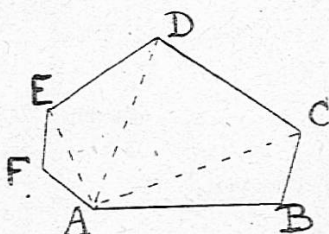


Fig. 1.

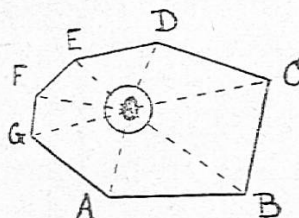


Fig. 2.

Dans la première, le polygone est décomposé en autant de triangles qu'il y a de côtés moins deux, et la somme des angles de tous ces triangles est aussi la somme des angles du polygone.

Dans la seconde, le polygone est décomposé en autant de triangles qu'il y a de côtés, et la somme des angles du polygone est égale à la somme des angles de tous ces triangles moins les angles réunis tout autour du point O, c'est-à-dire moins quatre droits ou 2 fois 180° .

Si l'on appelle n le nombre des côtés d'un polygone convexe quelconque, et S la somme de ses angles, on peut donc écrire la formule :

$$S = (n - 2) 180^\circ.$$

Si le polygone est régulier, il contient n angles égaux. La grandeur d'un de ses angles est alors donnée par la formule :

$$\widehat{A} = \frac{(n - 2) 180^\circ}{n}.$$

En attribuant à n successivement les valeurs 3, 4, 5, 6, on trouve :

$$\widehat{A}_3 = \frac{180^\circ}{3} = 60^\circ, \text{ angle du triangle équilatéral ;}$$

$$\widehat{A}_4 = \frac{360^\circ}{4} = 90^\circ, \text{ » » carré ;}$$

$$\widehat{A}_5 = \frac{540^\circ}{5} = 108^\circ, \text{ » » pentagone régulier ;}$$

$$\widehat{A}_6 = \frac{720^\circ}{6} = 120^\circ, \text{ » de l'hexagone régulier.}$$

¹ Voir l'*Educateur* des 23 novembre et 7 décembre 1918.

On peut donc former des angles solides, et par suite des polyèdres réguliers, en réunissant :

1° des triangles équilatéraux 3 à 3, 4 à 4 ou 5 à 5 ; en les réunissant 6 à 6, on grouperait 360° autour d'un point, les 6 triangles se placeraient donc dans un même plan, on obtiendrait un motif de carrelage avec emploi d'une seule figure.

2° des carrés 3 à 3 ; en les réunissant 4 à 4, on obtiendrait 360° autour d'un point, soit un deuxième motif de carrelage à une seule figure.

3° des pentagones réguliers 3 à 3. Le polyèdre qui en résulte a 12 faces, 20 sommets, 30 arêtes ; on l'appelle *dodécaèdre régulier*.

En groupant des hexagones 3 à 3, on obtiendrait la réunion de 360° autour d'un point, c'est-à-dire le troisième motif de carrelage à une seule figure.

On aboutit donc aux conclusions suivantes :

1° Il n'existe que 5 polyèdres réguliers.

2° Il n'existe que 3 motifs de carrelage à une seule figure régulière.

GASTON SANDOZ.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Degré supérieur.

Une croisée.

Ce croquis coté d'une croisée, sans présenter beaucoup de difficultés, sera des plus intéressants pour nos élèves. C'est essentiellement un dessin de menuiserie. On pourra laisser de côté tout ce qui est ferrure, pour étudier avec plus de soins les coupes principales.

La menuiserie d'une croisée se compose de deux parties : le *bâti dormant* et les *châssis mobiles*. Le bâti dormant, scellé dans la feuillure, se compose de deux montants *a* et de deux traverses *b* et *c*.

Les châssis mobiles se composent de deux battants, *e*, *d*, de deux traverses, *f*, *g*, et de petits bois, *h*.

Croquis. — Tracer l'axe vertical un peu à gauche du milieu de la feuille. Le modèle sera pris dans la classe. Mesurer les dimensions du dormant et tracer un rectangle dont les proportions correspondent au modèle. Après le tracé du dormant, dessiner les châssis mobiles en laissant de côté tout détail superflu (moulures, détails des petits bois, etc.).

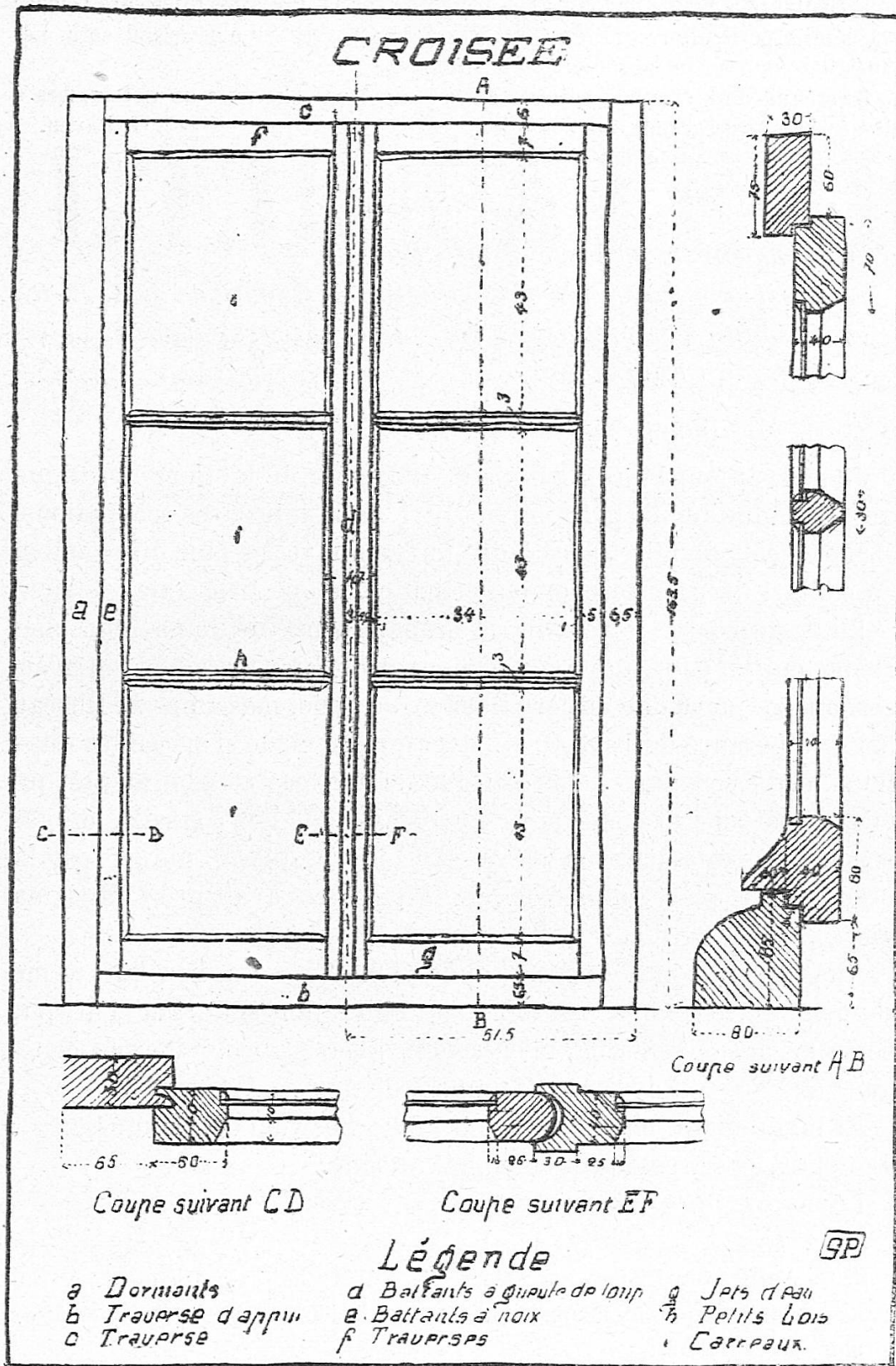
Cotes. — Les cotes seront marquées en centimètres ; les détails un peu à droite du milieu d'un châssis et le total sur le côté droit du dessin.

Les cotes des largeurs ne s'indiquent que sur la moitié du dessin.

Une simple vue de la croisée en élévation ne serait pas d'un très grand intérêt ; pourtant on pourrait s'arrêter là avec des élèves peu avancés.

On fera une coupe en hauteur A B et deux coupes en largeur C D et E F. Il est recommandé de les faire à une échelle plus grande que le dessin et l'on pourra éventuellement mettre le profil des moulures.

Le maître attirera l'attention des élèves sur les coupes C D (battants à noix),



E F (battants à gueule de loup), de même que sur la traverse inférieure G avec ses détails particuliers qui doivent être dessinés avec le plus grand soin. Les cotes des coupes sont indiquées en millimètres.

Le croquis doit être fait entièrement à main levée. La mise au net se fera à une échelle aussi grande que possible. G. PAYER.

Lettre ouverte.

*A Monsieur le Rédacteur en Chef,
A Messieurs les Membres du Bureau et Gérant de la S. P. R.,
A Mesdames et Messieurs les collaborateurs, abonnés et lecteurs de l'Educateur,*

Mes biens chers collègues,

Je pose aujourd'hui la plume de rédacteur de la Partie pratique que j'ai tenue depuis le 1^{er} janvier 1911. De nombreuses occupations, et mon désir de faire place à des forces nouvelles plus directement en contact avec l'enseignement primaire, m'ont dicté cette décision.

La tristesse que je ressens en prenant congé de vous, mon cher Rédacteur en Chef, qui avez si bien su faciliter ma tâche (en m'accordant toujours une entière liberté), de vous, mes amis du Bureau et de la gérance de la S. P. R., avec qui j'ai eu de si agréables relations, et de vous, mes bons collègues et précieux collaborateurs, qui m'avez aidé de vos critiques, de vos avis, de vos conseils, de vos encouragements, de vos travaux, cette tristesse, dis-je, est la preuve de la place immense que *l'Educateur* avait prise dans ma vie.

Aussi, sera-ce toujours avec une bien douce émotion que je me rappellerai le temps heureux où huit années durant j'ai pu, semaine après semaine, m'entretenir avec beaucoup de mes collègues et, par eux, avec tant d'enfants de nos écoles.

Et maintenant, cher *Educateur*, tous mes vœux t'accompagnent. Je t'étais, je te reste profondément attaché.

Lausanne, le 20 décembre 1918.

JULIEN MAGNIN.

P. S. J'ai transmis à mon successeur, M. Albert Chessex, instituteur, à Lausanne, les très nombreux manuscrits adressés à la Partie pratique de *l'Educateur* et non encore publiés.